

III ORIGINE DES DIFFICULTÉS

1. Perte de compétitivité

Au cours des auditions, bon nombre de témoins ont exprimé leur crainte que le Canada ne s'exclue lui-même, par ses prix excessifs, des marchés internationaux et notamment du marché américain. Les préoccupations suscitées par le recul de la position concurrentielle de l'industrie canadienne a amené le Comité, en 1976 et en 1977, à consacrer un certain nombre d'auditions à l'étude des causes de ce phénomène et des mesures de redressement à envisager. Dans l'intervalle, ce problème a fait l'objet d'un certain nombre d'autres études et de commentaires abondants dans les media. Une partie de l'analyse détaillée préparée par le Comité figure aux annexes A et B de ce rapport.

a) Comparaison des échelles de salaire

Sur l'ensemble des auditions, la préoccupation la plus fréquemment exprimée par la majorité des témoins a été l'escalade rapide des coûts de la main-d'œuvre canadienne, due en grande partie au niveau plus élevé des échelles de salaire au Canada. Entre 1970 et 1976, la rémunération horaire dans le secteur manufacturier a augmenté de 82% au Canada contre 59% aux États-Unis. Au milieu de l'année 1975, le niveau moyen des salaires dans ce secteur dépassait celui des États-Unis. Cette tendance s'est poursuivie en 1976 et à la fin de cette même année, la moyenne des salaires horaire était de \$5.98 contre \$5.34 aux États-Unis.

Les témoins ont cependant fait état de différences importantes selon les secteurs industriels. Dans les produits forestiers, les machines électriques, les formulaires à l'usage des entreprises et le matériel de télécommunication, les salaires canadiens ont été sensiblement plus élevés que les salaires américains; dans les secteurs de l'acier au carbone et de l'assemblage d'automobiles, ils s'équivalaient pratiquement; dans un certain nombre d'autres secteurs, comme les pièces détachées d'automobiles, les machines agricoles et la production d'aciers spéciaux, le Canada a conservé l'avantage avec des salaires inférieurs.

La simple différence des salaires horaires peut donner une idée quelque peu trompeuse de la comparaison des coûts de la main-d'œuvre entre les deux pays, car on note des différences fondamentales dans les éléments de base retenus par les deux pays pour le calcul des augmentations de salaire. En outre, les dépositions des témoins indiquent que dans certaines industries, les avantages sociaux sont plus généreux aux États-Unis qu'au Canada. Par exemple, la direction de DuPont a comparé la situation de deux usines semblables de fibres synthétiques et a indiqué que les salaires canadiens représentaient 109% des salaires américains, mais que la rémunération totale versée à un travailleur canadien, *avantages sociaux compris*, ne